

MARTRES

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 154 - SEPT/OCT 2025



**SEMAINE EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE** *page 8*

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre
 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



ORDURES MÉNAGÈRES
*La tarification incitative
et les PAC*
page 6



**La Saison
du P'TIT MARTROIS**
*Prochain spectacle le 22/10
"Le bal des marmots"*
page 27



**SPECTACLE MUTUALISÉ
avec VEYRE-MONTON**
Rendez-vous le 4 octobre
page 27

Le mot DU maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous sortons d'un été particulièrement chaud (preuve que le réchauffement climatique n'est pas une licorne) qui je l'espère a permis au plus grand nombre d'entre vous de prendre quelques vacances afin de pouvoir aborder cette fin d'année dans la meilleure des formes. Pour ceux qui n'ont pas eu cette chance, quelle qu'en soit la raison, je vous souhaite de pouvoir prendre un peu de repos sur les prochains mois.

Si cette période estivale est traditionnellement plus calme, il n'en demeure pas moins que les services municipaux n'ont pas chômé, avec notamment la réalisation de différents travaux, que ce soit dans les écoles ou dans les autres bâtiments communaux, profitant de l'absence des utilisateurs habituels, et ce malgré des effectifs réduits. Merci aux agents qui sont intervenus en respectant les délais.

Les 15, 16 et 17 août, dans le cadre du "retour" des 20 du jumelage, nos amis d'Arcozelo ont chaleureusement reçu une délégation de l'association de jumelage martroise et des représentants de la Mairie. Fin août, le réaménagement du site des sources des Saladis, l'engazonnement de l'ancien terrain en sable du stade Emile-Rive et le nouveau cimetière des Figuiers ont été inaugurés. Comme tous les ans, la fin de l'été marque le temps de la rentrée scolaire, qui comme partout en France s'est déroulée le 1^{er} septembre, avec des effectifs stables et quelques changements au niveau du corps enseignant.

Je saisis l'occasion que m'offre cet éditto pour revenir sur un sujet qui devient de plus en plus prégnant et insupportable, celui de la forte recrudescence des incivilités. Ces dernières peuvent prendre plusieurs formes, dont celle de comportements irrespectueux envers nos agents d'accueil ou des services techniques qui œuvrent pourtant au quotidien pour offrir aux habitants de la commune des services de qualité ou pour entretenir notre village. Sachez qu'ils ne font qu'appliquer les directives qui leur ont été données, et que les mécontents ont tout loisir de venir rencontrer les élus dans le cadre de leurs permanences. Autre phénomène qui prend de l'ampleur, celui des stationnements gênants qui empêchent un riverain de sortir ou de rentrer chez lui, qui ne permettent pas le passage des véhicules de service (SBA, municipaux, de secours) ou qui obligent les piétons à descendre du trottoir sur la chaussée pour poursuivre leur route. Dans un autre domaine, nous constatons au quotidien la croissance exponentielle du nombre de dépôts sauvages d'ordures ménagères aux alentours des Points d'Apports Collectifs (PAC), ce qui porte fortement atteinte à la salubrité publique. Bien entendu, la commune reste très attentive à ces phénomènes et n'hésitera pas à déposer plainte lorsque ses agents auront été agressés. De même, dans le cadre des dépôts sauvages, lorsqu'un contrevenant aura pu être identifié, ce dernier sera verbalisé par la police municipale et devra s'acquitter d'une indemnité forfaitaire de 250€ pour l'enlèvement de ses ordures. Enfin, concernant le stationnement gênant, les procédures de mise en fourrière étant maintenant acquises par les différents opérateurs (Police Municipale et Gendarmerie nationale), le délégataire de service public devrait pouvoir rapidement procéder à l'enlèvement des véhicules en infraction.

Autre fait marquant qui doit débiter en ce début d'automne, le changement du collecteur d'eaux usées du Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA). Ce chantier nécessitera la fermeture à la circulation de la rue de Juzerat entre le rond-point du pont de Mirefleurs et celui d'Auchan. A cette occasion, la passerelle située entre les jardins familiaux et la rue des Jardins sera déposée pour permettre le passage du collecteur. Ce temps sera mis à profit pour en assurer sa maintenance.

Je ne saurais terminer cet éditto sans évoquer le programme des animations qui vont se tenir cet automne, avec notamment la Semaine européenne du Développement durable, le spectacle d'humour mutualisé avec la commune voisine de Veyre-Monton, ainsi que le "Bal des Marmots", manifestation issue de la saison du P'tit Martrois.

Je vous souhaite une bonne reprise et un bel automne.



Pascal Pigot,
maire des Martres-de-Veyre

[Signature]

Vie municipale

« C'EST TON BOULOT, T'ES PAYÉ POUR ÇA !! »

C'est par ces mots qu'un administré de la commune a répondu à un agent des services techniques qui lui demandait simplement de ramasser les déjections que son chien venait de produire...

Au-delà de l'aspect parfaitement impoli et méprisant d'une telle injonction, c'est aussi la énième fois qu'un agent de la collectivité est pris à parti par quelqu'un qui, sûr de son bon droit, pense que l'agent travaillant pour tout le monde, doit travailler uniquement pour lui.

Et ce qui est vrai pour les agents des services techniques l'est tout autant pour le personnel d'accueil de la Mairie qui subit régulièrement les foudres de personnes mécontentes de l'avancement de leur dossier ou d'une demande, quand bien même la Mairie et son personnel n'y serait pour rien. Ces attitudes impactent bien entendu fortement la qualité de vie au travail des agents. Et les personnes qui ont ces comportements ne supporteraient certainement pas d'être traitées de la sorte.

Il faut donc que les choses soient très claires : les agents de la commune travaillent pour la collectivité et, à ce titre, méritent le respect pour leur travail et leur implication.

Il ne s'agit pas ici de faire la morale, mais de rappeler une évidence trop souvent oubliée :

LE RESPECT N'EST PAS UNE OPTION. Il est le socle de toute relation humaine et encore plus lorsqu'il s'agit de relations avec les agents publics, qui s'engagent chaque jour au service de tous.



La commune appelle donc chacun à faire preuve de civisme, de patience et de courtoisie. Cela ne coûte rien, mais cela change tout, pour ceux qui accueillent, renseignent, nettoient, réparent ou entretiennent au quotidien notre cadre de vie commun.

Travailler pour l'intérêt général ne doit jamais être synonyme de mépris ou de maltraitance. ■



Stationnements gênants

Chacun de nous a un rôle à jouer face au stationnement gênant, en étant vigilant et responsable.

Collecte des ordures ménagères, passage des véhicules de secours, manque de visibilité, accès PMR et poussettes... autant de services et d'usages qui sont entravés par un simple stationnement gênant sur la voie publique !

Le respect des règles de stationnement est essentiel pour assurer le partage harmonieux de l'espace public entre tous les usagers.



sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 3
- Cadre de vie 5
- Environnement 8
- L'astuce du mois 9
- Social 10
- Journal de l'ALSH 11
- Vie associative 12
- Mond'Arverne 24
- Associations 25
- Contacts utiles 26
- Culture 27
- AGENDA

Direction de la publication :
Pascal PIGOT
Chargée de communication :
Julie FERRARI
Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**
Création maquette O :
Caroline FRASSON-COCHET
Impression : **PORÇU**
Dépôt légal : Septembre 2025
Édité à 2150 exemplaires - Gratuit



Forum des associations

Samedi 6 septembre
de 14h à 18h à la Loco'Motive

Les associations des Martres-de-Veyre vous attendent nombreux pour répondre à toutes vos questions et procéder aux inscriptions (dans la limite des places disponibles).

À la recherche d'une activité sportive, d'un nouveau loisir, de rencontres culturelles et artistiques, d'un engagement solidaire... vous trouverez sûrement votre bonheur !

Des animations et démonstrations par les associations présentes viendront rythmer cet après-midi.



Départs en retraite aux Martres-de-Veyre :

Cabinet infirmier de la Maison de Santé du Val d'Allier

Après 20 ans de dévouement et de services infirmiers, Ingrid Roubille et Sandra Soustelle passent le relai en toute confiance à leurs jeunes collègues Laurie Caylar et Sophie Ginès Rouger qui prendront leurs places au sein du cabinet infirmier de la Maison de santé du Val d'Allier, 20 rue du Grand clos aux Martres-de-Veyre.

" Nous tenions à remercier tous nos patients pour leur fidélité et ces moments partagés. "



Messages anonymes Signalements citoyens

Depuis quelques temps, la Mairie reçoit des doléances, tant par e-mail que par courrier, qui présentent la particularité d'être anonymes. Il est difficile de répondre à des personnes qui, cachées derrière leur anonymat, n'ont pas le courage de leurs actes... L'équipe municipale partage avec l'immense majorité de la population des valeurs de solidarité et d'égalité, mais aussi de transparence.

Tout à fait conscients des lacunes et des problèmes de la commune, nous sommes bien entendu preneurs de toute information concernant les dysfonctionnements, permettant d'améliorer notre quotidien, mais uniquement quand elles sont assumées par leur(s) auteur(s) !

Vous souhaitez signaler un incident sur la voie publique (alertes, sécurité, services, anomalies) ? **Contactez-nous sur quotidiennete@lesmartresdeveyre.fr.**



Travaux

Enlèvement de la passerelle

Dans le cadre de travaux d'assainissements réalisés par le Syndicat mixte de la Vallée de la Veyre (SMVVA), la passerelle au dessus de la Veyre qui relie la rue Saint-Jean-Baptiste aux jardins familiaux sera déposée courant septembre, pour une durée d'1 mois.

Merci de votre compréhension. ■



Mise en sens unique de la rue de Veyre

Compte tenu des difficultés de circulation constatées sur la rue de Veyre, une circulation en sens unique (la portion entre la rue du Moulin et la Maison paroissiale) va être mise en place prochainement (dans le sens Rue du Moulin > Maison paroissiale). ■



Etat civil

Naissances :

Mai :
Emma ALMEIDA PACHECO
Adam LASTAB
Mahé RAZAKAMANANTSOA
Jean VIALAT

Juin :
Léo DE BOCK
Élisa PAULET

Août :
Agathe MAZUEL

Mariages :

Mai :
Jordan PEDRINI et Cindy COTE
Rodolphe SIMOES et Sandrine PÉROT

Juin :
Jordan LAFOLIE et Leïla SCHUTT-EVRARD
Jocelyn LEONARD et Déborah OGHEARD

Août :
Damien GUILLAUMOND et Myriame FENET

PACS :

Mai :
Julien LECUYOT et
Laetitia GOOLEN

Juin :
Benjamin THOMAS et
Mathilde FEREYROLLES

Décès :

Juin :
Serge BOREL

Juillet :
Solange ANDREU
épouse VAUDABLE
Monique LE MOUILLOUR
veuve NINOT

Août :
Dominique CLÉMENT



Crise de la filière textile

Les structures qui collectent, trient et valorisent vos vêtements (Emmaüs, Le Relais, Les Mains Ouvertes, ressourceries...) sont aujourd'hui saturées et peinent à faire face au volume toujours plus important de textiles à traiter.

Pensez au réemploi, au don et à la seconde main. Si vous avez des textiles en très bon état, vous pouvez vous tourner vers des associations solidaires, friperies locales et ressourceries.



LE RELAIS

Le Relais a annoncé la reprise progressive de ses collectes de vêtements depuis le 24 juillet suite à un réajustement par l'État du montant des parts versées pour la collecte. Après une interruption des collectes en raison d'un manque de financements, la revalorisation exceptionnelle de la rétribution pour les opérateurs de tri mise en place par le gouvernement a permis au Relais de reprendre ses activités.

En donnant vos vêtements (mais aussi chaussures, linge

de maison, petite maroquinerie) au Relais, vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés sont valorisés à 90 % (autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés), et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.

Aux Martres-de-Veyre, vous pouvez déposer vos dons au Relais situé sur le parking où sont installés Mondial Pizza & la station de lavage auto "Pause Lavage auto".

Merci de ne pas jeter vos textiles dans les poubelles classiques ou de tri. ■

La tarification incitative et les PAC

Le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) assure la collecte des déchets ménagers sur notre commune. Il encourage également la valorisation et le réemploi des déchets par le tri et leur réduction par des actions de prévention.

Depuis 2018, la TEOMi apparaît sur les taxes foncières des propriétaires. Le choix a été fait de ce mode de tarification parce qu'il prend en compte la production de déchets des usagers et non plus la seule valeur locative et le lieu du logement.

Comment est calculée la TEOMi ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative est composée de 2 parties :

- Une part fixe calculée sur la base de la valeur locative multipliée par un taux (actuellement 9.18 %), elle représente 73 % du montant de la taxe ;
- Une part variable basée sur le nombre de levées et la capacité du bac pour les collectes en porte à porte ou le nombre d'apports pour les points d'apports collectifs, elle représente les 27 % restant de la TEOMi.

La levée d'un bac d'ordures ménagères de 120 litres (bac vert) en porte à porte vous coûte **5,50 €/levée** ; pour un bac jaune (collecte sélective) le montant est ramené à **0,96 €/levée**.

Pour les points d'apports collectifs, ces tarifs sont respectivement de **0,86 € et 0,11 €** pour des sacs de 30 litres.

Les passages en déchèteries ou dans les colonnes spécialisées (verre, bio déchets, carton) ne sont pas comptabilisés.

Les points d'apports collectifs

Ce choix a été fait principalement pour les centres bourgs puisque ces colonnes enterrées limitent les contraintes liées aux bacs (gêne sur les trottoirs, stockage des bacs, nuisances olfactives...). Cette forme de collecte est également moins contraignante puisque les PAC sont accessibles 7 jours sur 7, sans contrainte de calendrier.

L'apport de déchets coûte moins cher que la levée de bac et ces PAC sont à disposition de l'ensemble des habitants des Martres-de-Veyre, à condition de posséder une carte « déchèterie ». Ce qui signifie également que **le jour où l'un des PAC ne fonctionne pas, il est tout à fait possible d'utiliser un autre PAC de la commune.**

Bien sûr, tout cela ne va pas sans problème, puisque certains s'imaginent faire des économies en déposant les sacs à côté des colonnes... Le Syndicat du Bois de l'Aumône et la commune réfléchissent à des solutions pour lutter contre ces incivilités, et régulièrement la Police municipale entame des procédures contre les auteurs de ces dépôts sauvages. La facture de l'enlèvement et de nettoyage du site peut monter jusqu'à 250 €, auxquels il faut rajouter le montant de l'amende (de 68 à 1500 €). Enfin, parfois les PAC peuvent causer des nuisances olfactives. Dans ce cas, dès qu'il en est avisé, le SBA intervient pour nettoyer et désinfecter les cuves.

En conclusion, les PAC peuvent être une solution de collecte plus esthétique et plus sécurisante, à condition que tout le monde joue le jeu !

Rappel : tout propriétaire d'un immeuble doit avoir une carte d'accès aux Points d'Apports Volontaire. et aux déchèteries du SBA. **Le(s) locataire(s) doivent donc utiliser cette carte d'accès pour y déposer ses déchets.** ■



Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Ateliers numériques gratuits

Des ateliers collectifs gratuits, animés par un conseiller numérique, seront organisés en septembre aux Martres-de-Veyre.

Ces ateliers reposeront sur des échanges, sans aucune utilisation de matériel numérique.

Les échanges seront facilités par l'utilisation de mallettes pédagogiques (jeux de cartes) afin de faciliter la prise de parole et l'expression des connaissances, préjugés, inquiétudes ou questions des participants.

• Cybersécurité :

Mardi 9 septembre, de 10h à 12h.

- apprendre à reconnaître des situations à risques (sms, mails, messages potentiellement dangereux) ;
- apprendre quelques astuces permettant de limiter les risques en adoptant de bonnes pratiques, pour se protéger.

• Café IA :

Mardi 23 septembre, de 10h à 12h.

- mieux comprendre les différents types d'intelligences artificielles (IA) ;
- comprendre à quoi servent les IA, dans de nombreux domaines ;
- comprendre les avantages, les inconvénients et les limites des IA.

Maison des Solidarités, 73 rue de la Garenne.

Inscription : 04 73 39 65 60 ■

3 réunions publiques

Dans le cadre des travaux de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), 3 réunions publiques d'information et d'échange sont organisées par le Grand Clermont au mois de septembre.

Environnement, logements, équipements, emplois, mobilités, venez découvrir le projet politique pour l'aménagement et le développement du territoire :

• **Lundi 15 septembre à 18h30**

Salle Conchon (rue Léo Lagrange) à Clermont-Fd

• **Mercredi 17 septembre à 18h30**

Maison de la Nature et de l'Environnement

(17 av. Jean Jaurès) à Mozac

• **Lundi 29 septembre à 18h30**

Espace des Chanvres

(rue du Port)

à Saint-Maurice-ès-Allier

Contact :

www.legrandclermont.fr

secretariat@legrandclermont.fr

legrandclermont.fr

04 44 44 95 80 ■



Environnement

Semaine européenne du Développement Durable

Du 10 au 17 octobre

Dans le cadre de la Semaine européenne du Développement Durable, la commune vous propose de participer à diverses animations organisées avec différents intervenants, sur le thème principal de l'eau, vaste sujet qui recouvre de multiples approches et domaines (ressource, préservation, alimentation, usages, environnement...) :

Vendredi 10 octobre à 18h30 :

Animation musicale (avec Franck Robert, Coordinateur culturel)

A 18h30, à la Loco'Motive, une chorale, formée d'enfants qui fréquentent le service périscolaire, donnera un récital sur le thème de l'eau, des ressources naturelles de notre planète et l'influence souvent négative de l'être humain sur cette dernière. Une narration, préalablement préparée par les animateurs de l'ALSH, viendra ponctuer les différents moments musicaux.

Dimanche 12 octobre à 10h :

Cleanwalk

Une clean-walk sera organisée en partenariat avec l'association *Les Martres au Vert*. Bien que non directement liées au thème de l'eau, ces opérations de nettoyage sont importantes car elles ont un impact direct sur la préservation des milieux naturels (notamment les cours d'eau).

Lundi 13 octobre à 20h :

Spectacle débat tout public
« Il était un bois »

Ce spectacle débat, conçu par l'Association des communes forestières sur le thème de la place de la forêt et de la filière bois dans notre société, est proposé par *Beta Energie*, délégataire du réseau de chaleur bois.

Animé par 2 conteurs dont 1 dessinateur, ce spectacle va vous faire rentrer dans un monde complexe. C'est dans un souci d'éducation populaire que ce spectacle est conçu, afin d'éliminer les idées préconçues et permettre à M. et Mme tout le monde de comprendre les enjeux autour de la forêt, de la filière bois, du changement climatique et de la transition écologique.

Le lien avec le thème de l'eau peut sembler indirect, pourtant l'eau est un élément essentiel du développement des forêts.



Du mercredi 15 au vendredi 17 octobre :

Projet CHÔRA

Usagers, riverains et amoureux des sources des Saladis aux Martres-de-Veyre sont cordialement invités à participer à CHÔRA, un atelier « arts - sciences - société » ouvert à toutes et tous, de tout âge, pour partager ses ressentis, idées, savoirs, perceptions sur ces sources minérales gazeuses sur les bords de l'Allier.

Ces sources sont connues et répertoriées en Auvergne pour leurs qualités minérales et radioactives. Elles évoquent aussi l'épaisseur de l'histoire, l'origine et le commencement des choses. Les sources font sens sur les territoires où elles émergent, autant qu'elles éveillent les sens. *C'est à partir de cette richesse, que nous avons imaginé cet atelier ! Nous espérons vous accueillir nombreuses et nombreux.*

Sylvia Becerra (Sociologue), Céline Domengie (Artiste) et Clarisse Mallet (Écologue) auront le plaisir de vous retrouver pour ces ateliers :

- Mercredi 15/10 de 9h à 12h et de 15h à 18h ;
- Jeudi 16/10 de 9h à 12h ;
- Vendredi 17/10 de 15h à 18h.

Lieu de rendez-vous :
Salle du rugby – Zone de l'Espinasse
Les Martres-de-Veyre

Gratuit, avec inscription obligatoire :

- par SMS au : 06 71 19 06 52 ;
- sur <https://evento.renater.fr/survey/chora-atelier-arts-et-sciences-sur-les-sources-des-saladis-oqsue590>.

**Pour toute demande
de renseignement :**

merci d'envoyer un SMS au 06 71 19 06 52 ■



L'ASTUCE
DU MOIS :

**DES COUVERTS
VEGETAUX AU JARDIN,
MAIS POURQUOI FAIRE ?**

**ALORS QUE L'ÉTÉ EST BIEN ENGAGÉ, IL FAUT DÉJÀ PRÉPARER LES PROCHAINES SAISONS
au POTAGER. PRÉPARER L'HIVER, c'est préparer le sol pour la prochaine année de
CULTURE, pour les prochaines tomates ou courgettes.**

En effet, la fertilité des sols est liée à la vie (vers de terre, champignons et bactéries) qu'ils contiennent.

En hiver, la vie du sol doit se régénérer après la chaleur estivale. Pour cela, les bactéries et champignons auront besoin de racines vivantes en hiver, et les vers de terre auront besoin de débris végétaux à l'automne et au printemps. **Laisser le sol nu n'est donc pas bénéfique à sa vie et sa fertilité, surtout en cas de forte pluie hivernale qui compacte le sol (l'asphyxie).**

Pour cela, il est possible de couvrir le sol avec de la paille ou du foin, afin de nourrir le sol.

Cependant en cas de fortes pluies, de plus en plus fréquentes avec le changement climatique, un sol sans racines se compacte naturellement. Ainsi pour entretenir sa fertilité, cultivez les couverts végétaux, c'est-à-dire des plantes, qui, par leurs feuilles protégeront le sol et par leur racines éviteront la compaction.

Il existe 2 grands types de couverts :

- **les couverts courts (gélifs)**, semés en fin d'été et détruits par le gel en hiver (moutarde, phacélie...) ;
- **les couverts longs (non gélifs)**, semés au début de l'automne et détruits par fauchage ou broyage au début du printemps (fèves, féveroles, vesce d'hiver, seigle...).

Leurs débris nourriront les sols au printemps et en été.

Les espèces utilisées dans les couverts végétaux sont par exemple : l'avoine, le seigle, la féverole, la vesce, les trèfles, le tournesol, la moutarde, la phacélie ou encore le sorgho (liste non exhaustive).

On peut semer les couverts de septembre à fin octobre, c'est donc le moment de vous procurer des graines en magasin ou sur internet. Le mieux est de les semer en mélange afin de bénéficier des différents avantages de chaque espèce.

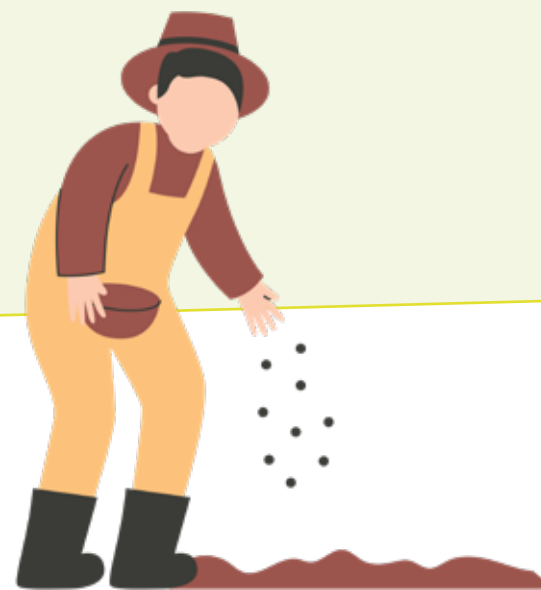
RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS

sur le replay de l'atelier organisé par Bastien
des *Martres au vert*, disponible gratuitement
via ce QRcode :



Association Les Martres au Vert

lesmartresauvert.ynh.fr
lesmartresauvert@gmail.com
Facebook : MartresAuVert



Projet "Bouger ensemble"



L'Ehpad Jolivet a proposé, le 20 juin dernier, une séance d'Equithérapie à ses résidents.

Cette animation était organisée dans le cadre de l'appel à projets inter-établissements "Bouger ensemble", intégralement financé par la Fondation des Hôpitaux de Paris. ■

Mon Bilan Prévention

Mis en place par le **ministère de la Santé et l'Assurance Maladie** pour renforcer la prévention pour les adultes, ce dispositif propose un rendez-vous avec un professionnel de santé pour échanger sur des sujets de prévention variés (nutrition, sommeil, stress, vaccination, contraception, dépistage, addictions, violences...) afin d'obtenir des conseils personnalisés et se maintenir en bonne santé.

QUI Y A DROIT ?

Les adultes de 4 tranches d'âge : entre 18-25, 40-45, 60-65 et 70-75 ans. Mon Bilan Prévention est gratuit et pris en charge intégralement par l'Assurance Maladie, sans avance de frais. Il suffit de présenter une carte vitale ou l'AME. Si des actes complémentaires type vaccination ou dépistage sont réalisés, ils sont remboursés dans les conditions habituelles.

QUELLE DIFFÉRENCE AVEC UN RENDEZ-VOUS MÉDICAL CLASSIQUE ?

Mon Bilan Prévention est entièrement dédié à la prévention. Il permet d'aborder des habitudes ou des situations de vie qui peuvent impacter la santé : chômage, divorce, être aidant... des sujets que l'on n'a pas souvent le temps d'aborder lors d'un rendez-vous médical.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR LE BILAN PRÉVENTION ?

Prenez rendez-vous avec le professionnel de votre choix (médecin, pharmacien, sage-femme ou infirmier). Une liste des professionnels participants au dispositif est disponible sur sante.fr. ■



LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°23

PETITS RETOURS SUR LES TEMPS FORTS QUI ONT CLÔTURÉ LA FIN D'ANNÉE SCOLAIRE.

Repas des CM2 :

Les CM2 à l'honneur : musique dans la cour & repas suivant leurs envies. Les CM2 étaient ravis !

Repas estival :

Un avant-goût de l'été : au menu, saveurs saisonnières, et dans la cour, c'est jeux d'eau, glaces et verres à cocktail !



Barbecue :

280 enfants ont pu profiter du barbecue préparé par Damien et Mélanie !



Activités Maternelle :

Sur la pause méridienne, on mange... mais pas que : participation active des enfants à la création.



Ventriglisse :

Le dernier accueil du soir fût vendredi... & tout est permis ! Les jeux d'eau étaient à l'honneur, pour le plaisir des petits et des grands.



La fête de la musique :

Après quelques heures d'apprentissage, représentation de l'atelier Percu'Récup lançant la Fête de la musique !



Association de jumelage Arcozelo

Retenez bien ces dates !

L'association de jumelage
Les Martres-Arcozelo vous invite
à 3 événements gourmands
et solidaires à ne pas manquer !

La SARDINADE

Pour le Forum des associations,
le 6 septembre dès 11h.

Venez déguster des sardines grillées dans une ambiance conviviale et festive ! Une belle occasion de se retrouver autour d'un plat typique et de célébrer l'amitié entre Les Martres-de-Veyre et Arcozelo.

La TRILOGIE GASTRONOMIQUE

Pour la Sainte Catherine,
le 23 novembre à partir de 9h30.

Au menu : tripes, feijoadas et daube.

3 plats emblématiques qui vous feront voyager entre l'Auvergne et le Portugal. Une véritable célébration des saveurs et de la tradition !

NOTRE PARTICIPATION au TÉLÉTHON

Les 5 et 6 décembre.

Cette année, nous joignons l'utile à l'agréable en proposant de délicieux mets portugais au profit du Téléthon ! Accras & beignets (croustillants et irrésistibles), Pastéis de nata (la douceur incontournable) & Caldo verde (la soupe traditionnelle réconfortante).

Rejoignez-nous, régalez-vous
et soutenez une belle cause !
Partagez ces événements
et invitez vos amis ! ■



Aventur'aide

Des Martres-de-Veyre au désert marocain, elles s'engagent dans un Raid humanitaire...

Duo mère et fille, toutes 2 habitantes des Martres-de-Veyre, Gaëtane Lopes et Pauline Grand vont partir à bord de leur Twingo phase 1, spécialement préparée, afin de venir en aide aux Écoles du Maroc et aux Restos du Cœur.

Le départ du TWING RAID aura lieu en février 2026. Ce sont plus de 4 000 km qui seront parcourus du départ à Irun (Espagne) jusqu'à l'arrivée à Marrakech (Maroc) en passant par Salamanque et en traversant la Méditerranée à Algésiras.

Des nuits passées en bivouac dans le désert marocain et des journées sur pistes, elles iront à la rencontre des enfants dans les Écoles du Maroc les plus retirées et leur apporteront le nécessaire en fournitures afin de les aider dans leur scolarité. Des denrées alimentaires et produits d'hygiène seront également récoltés et déposés aux Restos du Cœur au départ à San Sébastian.

Avec 6 000 km parcourus aller-retour depuis les Martres-de-Veyre, ainsi que les coûts liés à la voiture, l'inscription, le carburant, les assurances et divers frais, elles peuvent compter sur le soutien précieux de nombreux sponsors et partenaires pour les accompagner dans cette belle aventure !

SOIRÉE CARITATIVE

Rendez-vous le samedi 29 novembre
à la Loco'Motive !

Repas autour d'une truffade
et de jambon à la broche, buvette
& tombola avec de nombreux lots...

Réservez votre soirée :

contactez-nous au 07 43 58 24 20. ■



Les Martres au vert



Balade géologique sur le Plateau de Gergovie

Le 8 juin dernier, nous avons organisé une balade géologique sur le plateau de Gergovie proposée et animée par Tim Druitt, Professeur de volcanologie au Laboratoire Magmas et Volcans de l'Université Clermont Auvergne.

Tim a ainsi rappelé aux 18 participants que le Massif Central a été façonné par l'activité tectonique depuis 15 millions d'années (Forez 15 à 13 Ma, Limagne 15 à 2 Ma, Cantal 11 à 3 Ma, Cézalier 8 à 3 Ma, Mont Dore 2,5 à 0,2 Ma).

La Chaîne des Puys, simplement endormie, est beaucoup plus récente (150 000 à 3 500 ans seulement !)

Le plateau de Gergovie est un site permettant d'observer en un même lieu des coupes à travers les âges montrant

la succession des couches sédimentaires de la Limagne (alors grand lac intérieur), les infiltrations horizontales des coulées de basaltes entre les couches sédimentaires et les remontées verticales par les cheminées des anciens volcans du site. La rencontre du basalte surchauffé avec de grandes quantités d'eau (lac ou nappe souterraine) provoque des éruptions explosives.

Chaque étape de notre périple a été une véritable enquête scientifique sur le déroulement de ces bouleversements successifs. Les loupes mises à notre disposition ont permis :

- d'observer les minuscules inclusions de basalte dans les roches sédimentaires qui apportent la preuve du caractère explosif des

éruptions ; leur taille relative donnant aussi une information sur la distance à la cheminée source.

- de différencier les infiltrations des coulées de basalte brûlant sous les couches sédimentaires existantes des couches sédimentaires se déposant ultérieurement sur des basaltes refroidis.

L'œil averti par les indications de Tim nous a permis de « voir » le séquençement des différentes éruptions et d'apporter la preuve que tel volcan est plus récent que tel autre (notamment au voisinage du Puy Mardou).

Nos prochaines balades sur les sentiers du Plateau de Gergovie ne seront plus jamais les mêmes ! Merci Tim.



Balade géologique sur le plateau de Gergovie, le 8 juin 2025, (18 participants) animée par Tim Druitt, Professeur de volcanologie au Laboratoire Magmas et Volcans, Université Clermont Auvergne

Plus d'infos : lesmartresauvert@gmail.com

lesmartresauvert.ynh.fr/yeswiki/?PagePrincipale

Facebook & Instagram : Les Martres au Vert ■

L'AGENDA DES MARTRES AU VERT POUR L'AUTOMNE :

- Samedi 6 septembre : Forum des associations des Martres-de-Veyre
- Dimanche 7 septembre : Sortie « recensement des haies » aux Martres-de-Veyre
- Dimanche 21 septembre : participation à La Martroise
- Samedi 4 octobre : Repair café spécial vélo
- Dimanche 12 octobre : Cleanwalk dans le cadre des Journées européennes du Développement durable
- Vélorution #6 (date à venir)
- Du 11 au 26 octobre : Fête du sol vivant Animation jardin le 26 octobre



USMV Gym

Un beau voyage en Afrique... à La Loco'Motive !

Le samedi 14 juin, l'USMV Gymnastique a proposé sa 3^{ème} Soirée Africaine !

Un événement rythmé & haut en couleurs. Organisée par la section de danse africaine de l'association, coachée par l'Association M. Bongui, cette édition 2025 s'est distinguée par une programmation particulièrement riche. Autour du traditionnel spectacle de danse africaine, les danseuses de l'USMV ont été rejointes par des groupes de danseurs invités venus de Riom et de Billom, pour des prestations partagées et dynamiques. Le tout a été accompagné par un groupe de percussionnistes Ba'Nguala de Saint-Remy en Rollat qui a littéralement fait vibrer la salle La Loco'Motive. La soirée a également permis de découvrir la richesse des cultures africaines à travers plusieurs stands d'artisanat d'art et de produits africains, la présence de l'association Amitié Sans Frontières de Vichy, ainsi qu'à l'expérience des tresseuses.



L'espace restauration, très apprécié du public, avait concocté des spécialités congolaises, complétant parfaitement l'immersion culturelle et festive.

Cette 3^{ème} édition, restera comme un beau moment de partage, salué par le public venu nombreux.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le jeudi 3 juillet, clôturée par le verre de l'amitié.

Inscriptions saison 2025/2026
> au Forum des associations
le samedi 6 septembre. ■



Country spirit 63

Découvrez la danse Country & Line dance

Vous rêvez de danser, de vous amuser, de vous sentir plus à l'aise dans votre corps ou simplement de découvrir une nouvelle passion ? Nos cours de danse sont faits pour vous !

Que vous soyez débutant curieux ou amateur passionné, nous vous proposons une expérience dynamique, accessible et enrichissante dans une ambiance conviviale et motivante.

Pourquoi choisir nos cours ?

- . encadrement par une animatrice passionnée et expérimentée ;
- . progression à votre rythme, dans le respect de chacun ;
- . ambiance bienveillante et esprit de groupe ;
- . possibilité de participer à des spectacles et événements.

Cours tous les mardis à partir de 18h – d'autres tranches horaires sont à l'étude selon les demandes et inscriptions !
Salle Le Chantou, Place de l'Eglise aux Martres-de-Veyre.

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

Contactez-nous : 06 65 91 24 38
mariep6311@gmail.com / catalancountryspiritjpmi@gmail.com
Suivez-nous sur Facebook pour découvrir nos vidéos et actualités !

Faites le premier pas...
nous vous aiderons à faire les suivants ! ■

Amicale des Sapeurs pompiers du Val-de-Veyre

1^{ère} édition du Bal des Sapeurs-Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers des Martres-de-Veyre sont heureux de vous inviter à leur tout premier bal d'Halloween !

Rendez-vous le **samedi 25 octobre à partir de 22h**, à la Loco'Motive, pour une soirée festive, animée, et pleine de surprises ! Costumes effrayants ou déjantés sont les bienvenus pour enflammer la piste dans une ambiance conviviale et Halloweenesque.

Buvette, musique, bonne humeur... Venez nombreux soutenir vos pompiers tout en vous amusant !

Retrouvez toutes les infos, actualités et l'événement sur nos réseaux sociaux grâce aux QR codes ci-dessous.

On vous attend avec impatience pour faire de cette 1^{ère} édition un moment inoubliable ! ■



Facebook



Instagram

ACPG CATM

Assemblée générale du département

Nous étions 71 adhérents pour assister à l'Assemblée générale départementale qui s'est déroulée le 14 juin à l'IGESA d'Enval.

Après un accueil bien sympathique, le Président M. Georges Merle a présenté le programme de la journée en présence du directeur de l'ONACVG, M. Julien Fargettas, du Directeur du centre IGESA et du représentant de la Mairie d'Enval. En mémoire des Anciens disparus cette année une minute de silence a été effectuée.

M. Merle a ensuite fait le rapport moral de l'Association départementale, en insistant, entre autres, sur le besoin de renouveler les effectifs suite au départ massif des membres du bureau, puis rappelé l'importance de remercier les adhérents « fidèles et actifs » dans les sections par la remise de la médaille du Mérite Fédéral.

Le rapport d'activité, présenté par M. Serge Tilmant, Secrétaire général, a fait état de la baisse des effectifs de 2021 à 2024, par catégories des membres (ACPG, CATM, Veuves, Sympathisants et OPEX), des 7 réunions de bureau qui ont eu lieu en 2024 et des 5 réunions exceptionnelles d'organisation des finances et organisation du groupe OPEX (aujourd'hui dissous). Il nous a ensuite informé de la participation du bureau aux

cérémonies nationales et associatives au nombre de 9, du 27 avril au 7 décembre 2024, à Clermont-Fd et ses alentours. Il nous a sensibilisé sur la nécessité de participer dans les sections à de telles cérémonies et de contracter auprès du département une assurance couvrant les activités des sections, d'un montant de 20€. Enfin, il nous a parlé des actions prévues au 2^{ème} semestre 2025, tel que le Congrès du 28 novembre, qui aura lieu à la Médiathèque de Gerzat.

Le rapport financier a été présenté par Mme Lori, et vérifié par Ms. Baudiment et Ponzat. *Approuvé à l'unanimité.*

M. Julien Fargettas, Directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerres (ONACVG) du département, nous a informé des actions et des aides (anonymes) accordées aux adhérents de l'associations qui sont dans le besoin.

Pour finir, M. Merle a présenté le nouveau règlement intérieur qui sera approuvé lors du Congrès départemental.

L'AG s'est clôturée par la cérémonie de levée des couleurs, suivi d'un vin d'honneur et du repas au restaurant de l'Igesa.

Si vous résidez aux Martres-de-Veyre, et ses environs, êtes anciens combattants, ou juste sympathisants, venez rejoindre notre association, pour participer aux cérémonies de la commune... En devenant membre de l'Association, vous œuvrez contre l'oubli et la reconnaissance de ceux qui ont donné leur vie pour un monde de paix et de liberté. ■



Les Martres en Fête

29^e Foire à l'Asperge une belle réussite sous le soleil !



La Foire à l'Asperge des Martres-de-Veyre, organisée par l'association « Les Martres en Fête », avec le soutien de la municipalité, a fait son grand retour le jour de l'Ascension.

Pour cette 29^{ème} édition, producteurs locaux, exposants, forains et visiteurs étaient au rendez-vous. Concours du goût de l'asperge, de la présentation de la botte d'asperges et des stands..., animations, dégustations, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette journée une belle réussite, mais aussi un magnifique moment de partage, sous un soleil radieux.

Merci à nos partenaires, aux producteurs pour leur savoir-faire, aux exposants pour leurs belles installations et aux visiteurs pour leur curiosité. Un immense merci à vous tous pour votre présence et votre participation. Bravo pour votre énergie, votre bonne humeur et votre passion !

Grace à vous tous, ce fut un moment riche en rencontres, en saveurs et en sourires. On se retrouve très vite pour une nouvelle édition encore plus belle !

Le PALMARÈS DU CONCOURS :

Présentation des stands d'asperges :

- 1^{er} prix : Mr CHAUFFOUR (Crevant-la-Veine),
- 2^{ème} prix : M. RAVEL (Veyre-Monton),
- 3^{ème} prix : M. MIALON (Moissat).

Présentation et aspect de la botte :

- 1^{er} prix : M. Ravel (Veyre-Monton),
- 2^{ème} (égalité) : M. Chauffour (Crevant-la-Veine) et M. Mialon (Moissat),
- 3^{ème} prix : M. Manliot (Les Martres-de-Veyre).

Goût de l'asperge :

- 1^{er} prix : M. Manliot (Les Martres-de-Veyre),
- 2^{ème} prix : M. Ravel (Veyre-Monton),
- 3^{ème} prix : M. Inacio (Beauregard-Leveque).

Classement final tous critères confondus :

- 1^{er} prix : M. Ravel (Veyre-Monton),
- 2^{ème} prix : M. Chauffour (Crevant-la-Veine),
- 3^{ème} prix : M. Manliot (Les Martres-de-Veyre). ■



Club Saint-Martial



Mardi 1^{er} juillet nous avons effectué un inoubliable déjeuner croisière sur le canal latéral à la Loire. Dans un cadre exceptionnel, nous avons découvert les écluses du Guétin, le Pont Canal de 300 mètres qui enjambe l'Allier, puis Apremont-sur-Allier avec la visite de son magnifique Parc floral.

Samedi 5 juillet, a eu lieu le repas de fin de saison au restaurant Les Lokaux, très bon repas et bonne ambiance malgré la chaleur.

Pour janvier 2026, le club recherche des bénévoles pour assurer la continuité du club. *Pas sérieux s'abstenir !*

Contact : 06 30 88 22 11 ■



Don du sang

Les élèves de CM2 ambassadeurs du don du sang



Préalablement à la collecte du 12 mai, les membres de l'association sont intervenus à l'école élémentaire pour sensibiliser les élèves sur l'importance du don de sang.

Cette intervention a permis aux élèves de comprendre la nécessité de donner pour sauver des vies. L'auditoire est resté très attentif à l'exposé, et les élèves ont posé de nombreuses questions.

Preuve de leur motivation, les élèves se sont rendus lundi matin, accompagnés par leurs professeurs, sur les lieux de la collecte où les bénévoles de l'amicale, en présence des donneurs, leur ont

commenté les différentes étapes d'une collecte. Certains avaient même apporté des dessins. De plus, lors de la kermesse de l'école élémentaire Claude-Duchet, Globulon, notre mascotte s'était invitée pour les présenter au public.

ILS sauvent des vies, LE DON DU SANG AUSSI

Sollicités par les membres de l'amicale, des sapeurs- pompiers



volontaires de la caserne des Martres-de-Veyre sont venus en tenue offrir leur sang en fin de soirée.

Nous partageons avec les sapeurs-pompiers une volonté commune de sauver des vies. Dans cet esprit il nous est apparu important d'associer le don du sang à l'image très positive des pompiers auprès de la population. Des valeurs que nous promouvons par le bénévolat. Espérons que ce partenariat sollicite des vocations et attire de nouveaux donneurs.

Dernier bilan très encourageant :
144 donneurs dont 10 nouveaux. ■



Prochaine collecte
lundi 29 septembre
à La Loco'Motive de 8h30
à 11h30 et de 16h à 19h30.

Facilitez-vous la vie,
prenez rendez-vous sur :
mon-rdv-dondesang



Martr'aquarelles

À Martr'aquarelles, nous terminons l'année avec les thèmes qui nous sont chers et qui célèbrent notre belle région Auvergne. Paysages de Puys, burons, sous-bois, vieux bourgs... Et puis quelques "marines" pour nous mettre dans l'esprit des vacances et de l'été.

Nous nous sommes également initiés à l'utilisation de l'encre de Chine dont la pratique s'apparente à celle de l'aquarelle. ■



Choeurs z'en chœur

En cette rentrée de septembre, les Chœurs z'en chœur ont repris le chemin de l'auditorium pour entamer une nouvelle saison chantante, l'objectif étant de compléter notre répertoire avec de nouvelles chansons dont notre chef **Nicolas Ferrandon a le secret.**

Après notre présence au Forum des associations, nous avons déjà des dates de concert programmées en octobre, novembre et déjà sur l'année 2026.

Aujourd'hui notre souhait est de voir nos rangs de choristes s'étoffer. Nous aimerions en priorité des voix d'hommes ou femmes en basse ou ténor, ainsi que des voix de femmes pour les pupitres, soprane et alto.

Si vous n'avez jamais pratiqué le chant en dehors de chez vous, sachez que les débutants sont acceptés et qu'il n'y a aucunement besoin de passer une audition pour nous rejoindre.

Vous pouvez nous contacter, ou pourquoi pas venir à notre rencontre, lors de l'une de nos répétitions, qui se déroulent

tous les mardi soir à partir de 20h30 à l'auditorium de l'École de musique. Nous serons heureux de vous accueillir et vous montrer la passion qui nous anime. ■



Amicale Laïque

Vos activités reprennent !

Bonjour à toutes et à tous, Martrois et Martroises ! L'Amicale Laïque est ravie de vous retrouver pour une nouvelle année riche en partages, découvertes et bonne humeur.

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que vous êtes prêts à vous lancer dans de nouvelles aventures avec nous.

Les inscriptions pour toutes nos activités sont officiellement ouvertes ! Que vous soyez plutôt sportif, artiste dans l'âme, ou simplement désireux de rencontrer de nouvelles personnes, vous trouverez forcément votre bonheur parmi nos activités. Nous proposons des cours d'anglais, de yoga, de zumba kids et famille, de danse country, de sophrologie ou encore de dentelle et de scrapbooking. N'hésitez pas à venir vous renseigner et vous inscrire pour ne rien manquer !

Du nouveau pour la Zumba kids

Petite information importante pour les jeunes : les cours de Zumba kids changent de jour. Pour cette nouvelle saison, vous vous déhancherez tous ensemble les mercredis après-midi. Préparez vous, ça va bouger !

Découvrez notre nouvelle vidéo promotionnelle

Pour en savoir plus sur l'association et découvrir nos activités en images, nous vous invitons à visionner notre toute nouvelle vidéo promotionnelle. Retrouvez-la sur la chaîne YouTube de l'association : www.youtube.com/@ALMV63.

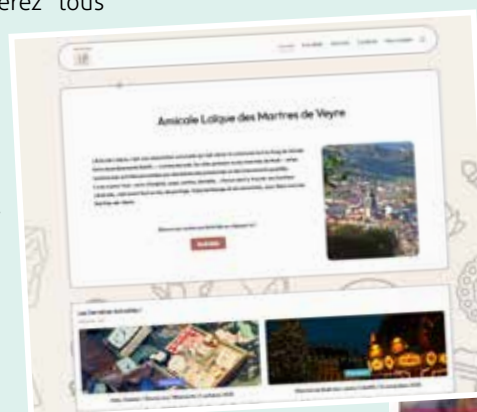
Nos prochaines manifestations à ne pas manquer !

Notez bien ces dates dans votre agenda :

- Vide-greniers / Bourse aux vêtements : Préparez-vous à chiner ou à vider vos placards. Rendez-vous le **5 octobre !**
- Marché de Noël des loisirs créatifs : Pour préparer vos cadeaux de fin d'année et découvrir des créations uniques et faites main, notre marché de Noël sera le rendez-vous incontournable le **16 novembre.** Artisans locaux et passionnés vous attendent !

Pour plus d'informations sur les activités et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter : Place des combattants AFN, 63730 Les Martres-de-Veyre 07 81 67 08 94 / amicalelaikedesmartresdeveyre@gmail.com Vous pouvez également visiter notre site web : www.almv63.fr

À très vite, L'équipe de l'Amicale Laïque des Martres-de-Veyre. ■



Bénévoles de Jolivet

Le 22 mai, c'est un magicien qui est venu faire quelques tours de magie ! Il a fait participer les résidents, qui sont devenus de parfaits magiciens. Après ces bons moments de magie, on a fêté les anniversaires de quelques résidents avec de bons gâteaux offerts par le CCAS. Le 4 juin, Jean-Luc Echassoux et 2 de ses amis, Alain et Claude, sont venus

Le 5 juin, un jeudi comme tant d'autres, les journées sont longues quand on est dans l'attente d'une visite... Le repas est un point de repère. Mais cet après-midi va être merveilleux... car il y a des enfants des classes de Moyenne et Grande section qui viennent ! On voit les visages qui s'illuminent avec un sourire, c'est magique l'effet de ces petites têtes sur nos papy et mamy. L'après-midi passe en faisant des jeux tous ensemble, et se termine par une petite chanson et un petit goûter.

Le 19 juin, c'est Mme Anna Martinez, accompagnante en éducation kinesthésique qui est venue gracieusement, animer un

atelier découverte du Brain Gym et des réflexes archaïques, tout en leur faisant faire quelques mouvements, même assis. Mme Martinez reviendra une prochaine fois à Jolivet gracieusement pour le bien-être de nos aînés. Merci pour cette belle initiative envers eux.

Le 10 juillet, c'est le CCAS qui a organisé l'après-midi avec la participation du chanteur Olivier et la dégustation de brioches. ■



gracieusement pour faire passer un bon moment en musique à nos résidents. L'après-midi s'est terminé par une dégustation de brioches. Merci aux bénévoles pour votre dévouement.

APEIMV

Une belle fin d'année... et une rentrée pleine d'élan !

La kermesse de juin a marqué la fin de l'année scolaire en beauté !

Jeux, bonne humeur, soleil et sourires étaient au rendez-vous. Merci à tous ceux (enfants, parents, bénévoles, enseignants) qui ont fait de ce moment un vrai temps fort de convivialité. Un bel esprit d'équipe qui donne envie de recommencer !

Et justement, le nouveau bureau de l'association est déjà à pied d'œuvre pour préparer la rentrée. Plein d'énergie et d'idées, il vous donne rendez-vous pour

une année riche en projets, en échanges... et en bonne humeur !

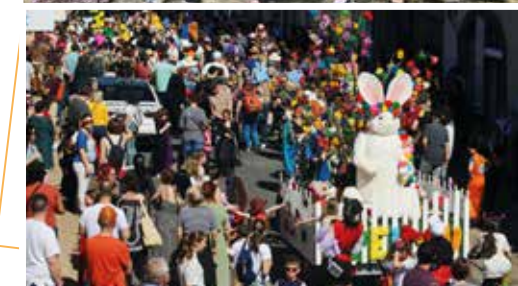
Forum des associations – 6 septembre Venez rencontrer l'équipe, découvrir nos actions et pourquoi pas, proposer votre aide pour un événement. Toute contribution est la bienvenue !

Réunion de rentrée – 12 septembre Ce sera l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, d'échanger sur les projets à venir et de partager un moment convivial ensemble.

Un petit mot sur le stationnement :

Pour la sécurité des enfants, merci de respecter les zones de stationnement autour de l'école, même pour les arrêts rapides. Un stationnement gênant peut vite devenir dangereux pour petits et grands et impacte le passage des poussettes et personnes à mobilité réduite.

L'année s'annonce belle... et elle le sera encore plus avec vous à nos côtés ! ■



Comité culturel

Comité Culturel
Les Martres-de-VeyreRalf Hartmann de THE VOICE
à la Loco'Motive

CONCERT POP ROCK

organisé par le Comité Culturel,
le samedi 13 septembre
à 20H30 à la Loco'Motive.

Le samedi 13 septembre prochain, venez nombreux à la Loco'Motive pour écouter un concert de Ralf Hartmann, artiste musicien installé dans la région lyonnaise depuis 30 ans. Auteur, compositeur et interprète, il nous propose une musique rock plutôt branchée sur le courant pop folk acoustique. Ayant commencé sa carrière en jouant dans la rue, il sillonne d'abord l'Europe et reprend les titres des artistes

qu'il affectionne : les Beatles, Crowded House, David Bowie... C'est ensuite qu'il monte son groupe de pop world : RH Plus. Outre de nombreux concerts dans des lieux alternatifs en France (Paris, Lyon, Grenoble et Marseille) en Allemagne, en Suisse ou en Irlande, il se produit avec succès dans les premières parties de Touré Kounda, Michael Jones, Bernard Lavilliers, Johnny Clegg, Nolwenn Leroy et Liane Foly. Il sort son 1^{er} album solo en 2010 « Turn on the Lights » et se produit la même année en première partie de la tournée suisse de Charlie Winston.

En 2013, il est révélé par l'émission de TF1, The Voice, avec une reprise très remarquée du titre de Murray Head « Say it Ain't So, Joe ». Sur son album « Just One Step Away », sorti en 2015, figure un duo avec Louis Bertignac. À partir de 2017, ses nouveaux titres bénéficient d'un traitement plus électro pop.

En dehors de ses compositions, Ralf Hartmann se produit régulièrement en solo ou en groupe et propose un immense répertoire des années 60 à nos jours. Ralf est un chanteur guitariste extrêmement doué, capable de faire frissonner n'importe quel auditoire. Chaude, puissante et pure, sa voix exceptionnelle passe du grave à l'aigu avec une facilité déconcertante. Ce professionnel a réussi à transmettre le virus du chant et de la musique à son épouse qui l'accompagne occasionnellement dans ses concerts ainsi qu'à ses 2 filles. Tous les 4 prêtent en ce moment leurs voix pour l'émission « Danse avec les stars » en Allemagne.

Tarif : 5€, gratuit pour les enfants.

Suivez-le sur Youtube et Instagram :
@ralfhartmannmusic



Martres de Veyre
CONCERT POP ROCK
Ralph HARTMANN
de THE VOICE A LA
LOCO'MOTIVE
13/09 – 20H30

Projection « la vie locale et ses mutations
au XX^{ème} siècle dans le Puy-de-Dôme »

Dimanche 12 octobre à 16h à la Loco'Motive.

Le dispositif « Regards des Puydômois sur le monde » valorise des archives audiovisuelles inédites du Puy-de-Dôme, révélant la vie locale et ses mutations au XX^e siècle.

La section « Archives et cinéma » du Conseil départemental et le Comité culturel vous proposent une nouvelle projection gratuite de 4 films qui témoignent de l'attachement au territoire, des traditions et de la mémoire collective des Puydômois :

- **La Chute de la Centenaire** (Armand Diou, 2005) documente la démolition d'une cheminée industrielle centenaire à Vertaizon, interrogeant la sauvegarde du patrimoine face à la sécurité.

- **Quand Charbon rime avec Masson** (Revardau, Houry, 1993) montre Michel Masson réalisant la « meule du charbonnier », une technique ancestrale révélant l'importance de préserver les savoir-faire ruraux disparus.
- **Honneur à notre élue** (1989/1995) capture le rituel festif du « mât » à Perpezat après les élections municipales, illustrant les pratiques démocratiques et culturelles locales.
- **Ternant-Saint-Amable-Rue Blatin** (Jean Piollet, 1925) est le plus ancien film des archives, offrant un aperçu muet et familial de la vie provinciale des Années folles.

Rendez-vous le dimanche 12 octobre à 16h
pour une nouvelle projection à la Loco'Motive !
Entrée gratuite, dans la limite des places disponibles. ■



Collectif Tous Solidaires Veyre - Les Martres

Le téléthon, c'est reparti pour 2025 !



A noter dans vos agendas : le week-end du Téléthon aura lieu les **vendredi 5 et samedi 6 décembre 2025**.

D'ici là, le Collectif Tous Solidaires (CTS Téléthon) et ses partenaires ont concocté un programme d'animations pour le plus grand nombre. Sont d'ores et déjà programmés :

Dimanche 28 septembre :

Randonnée pédestre

au départ de La Loco'Motive entre 8h et 14h.

3 parcours : 5 km, 10 km & 17 km avec ravitaillement vous permettront de (re) découvrir les paysages des communes

traversées, de la chaîne des Puys et du Livradois Forez.

Le parcours de 5 km est accessible avec une poussette.

Dim. 5 octobre : Jeu découverte de Monton

Proposé par l'association Sites & Patrimoines.

Un circuit reliant douze points d'intérêt sur les traces du passé de Monton avec des questions (Niveau adulte et enfant) à chaque station.

Départ de la Salle des Tilleuls à partir de 14h.

Lots et collation à l'arrivée.

Plus d'infos au Forum des associations ou au 06 85 39 40 90.

Boule amicale

Championnes de France Triples F3 F4



Elles l'ont fait ! Julie Gruet, sa maman Betty Gruet et Michelle Laurencon ont revêtu le maillot bleu blanc rouge tant convoité. Un marathon bouliste de 3 jours avec 7 parties jouées, leurs qualités de résilience, d'endurance, de motivation, d'esprit de groupe ont contribué à leur réussite. Elles ont plongé notre club dans une joie collective inénarrable, entraînant la totalité du monde bouliste Puydômois, qui par ses encouragements, aura je le pense capté les ondes positives de nos championnes.

catégorie 3 et 4, par contre Julie Gruet et Pierre Paulhiac sont Champions d'Auvergne en catégories 1 et 2. Ils iront au Championnat de France à Saint-Denis-lès-Bourg (01). Le 5 juin à La Seauve/Semene (43), 3 équipes vétérans présentes aux qualificatifs Auvergne, l'équipe Pascal Melon en catégorie M4 échoue aux barrages, l'équipe Dominique Audin échoue en toutes catégories, l'équipe Henri Brugerolle perd à la qualificative en toutes catégories.

La vie du club :

Le 18 mai, finales régionales des simples à Brives-Charensac (43), Julie Gruet perd à la partie qualificative 12 à 13 mais Lazare Amrine est qualifié en M4 pour le Championnat de France.

Le 25 mai, finales régionales en double mixte à Magnet (03), l'équipe Anne-Sophie Roux Dominique Juillard échoue en

catégorie 3 et 4, par contre Julie Gruet et Pierre Paulhiac sont Champions d'Auvergne en catégories 1 et 2. Ils iront au Championnat de France à Saint-Denis-lès-Bourg (01). Le 5 juin à La Seauve/Semene (43), 3 équipes vétérans présentes aux qualificatifs Auvergne, l'équipe Pascal Melon en catégorie M4 échoue aux barrages, l'équipe Dominique Audin échoue en toutes catégories, l'équipe Henri Brugerolle perd à la qualificative en toutes catégories.

Les 15 et 16 juillet, nos formateurs étaient présents au boulodrome F. Rouaire pour encadrer les jeunes ados de Mond'Arverne Communauté d'une part et le Foyer de Ceyran d'autre part.

Les 28 et 29 juin, place A. Quinsat, notre club avait en charge l'organisation des

finales Auvergne des AS 3 et 4 avec 8 équipes de 10 joueuses et joueurs, un succès organisationnel pour notre équipe de 25 bénévoles, le tout sous un soleil radieux.

Les 15 et 16 juillet, nos formateurs étaient présents au boulodrome F. Rouaire pour encadrer les jeunes ados de Mond'Arverne Communauté d'une part et le Foyer de Ceyran d'autre part.

Les échéances à suivre :

- **6 et 7 septembre** à Saint-Denis-lès-Bourg (01) Championnat de France Doubles Mixtes pour Julie Gruet et Pierre Paulhiac en toutes catégories.

Bien sûr, tout au long de l'été, de nombreux concours sur la grande région verront nos joueuses et joueurs essayer de remporter de belles victoires. *Soyez curieux, passez nous voir au boulodrome F. Rouaire, Place du Grand Clos, les mardis et jeudis dès 14h. ■*





Le Chantou

C'est parti pour une nouvelle saison au Chantou !

Les inscriptions sont ouvertes, et c'est encore plus simple : tout se passe en ligne sur espace-adherent.lechantou.fr !

Du nouveau dans la programmation !

Cette année, le Chantou enrichit encore son offre avec 2 nouvelles activités qui promettent de faire des émules :

- **Danse loisirs contemporain** : Envie de bouger et de vous exprimer sans la pression du spectacle ? Frédérique vous invite à découvrir la danse contemporaine dans la pure détente !

Accessible à tous les niveaux, ce cours mise sur le plaisir, la créativité et l'écoute de soi. Aucun stress de représentation, juste le bonheur de danser pour soi.

- **Atelier d'échecs** : Du débutant qui découvre les pièces au joueur expérimenté qui maîtrise la stratégie, il y a une place pour chacun !

Les groupes sont formés selon le niveau, pas selon l'âge. Comme le disait Mac-Mahon : "Il y a plus d'aventures sur un échiquier que sur toutes les mers du monde." Une activité intergénérationnelle qui renforce les liens familiaux et sociaux.

Une nouvelle intervenante aux manettes !

Natalie rejoint l'équipe du Chantou pour vous faire vibrer au rythme des danses latines et du rock !

Salsa portoricaine, bachata dominicaine... Laissez-vous emporter

par ces rythmes savoureux qui font danser le monde entier. Et pour les amateurs de vintage, cap sur le rock'n'roll des années 50, cette danse pétillante qui traverse les générations sans jamais se démoder !

Toujours au programme :

Bien sûr, retrouvez aussi toutes vos activités préférées : théâtre, dessin,



GRS pour les collégiens... Toute la programmation détaillée vous attend sur lechantou.fr

Alors, prêt(e) à vous lancer ?

Que vous ayez 4 ou 80 ans, que vous soyez débutant ou confirmé, il y a forcément une

activité pour vous au Chantou !

Les tarifs restent très accessibles (à partir de 160€ l'année), et la convivialité est toujours au rendez-vous aux Martres-de-Veyre.

Inscriptions en ligne sur espace-adherent.lechantou.fr

Renseignements : 06 17 33 92 15 ou sur la page Facebook du Chantou. ■



Cyclos des Martres-de-Veyre Rando La Martroise

Nous sommes heureux de vous annoncer la 22^{ème} édition de *La Martroise*, notre randonnée annuelle VTT et Cyclo, qui se déroulera cette année le **dimanche 21 septembre**.

C'est l'occasion de vous retrouver entre passionnés pour découvrir des parcours adaptés à tous les niveaux.

POUR PLUS D'INFOS : velocmv.fr/la-martroise ■



LA MARTROISE 2025
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
CYCLOS DES MARTRES DE VEYRE

EDITION N°22

INSCRIPTION SUR PLACE
DEPART 7H30 À 9H30
SALLE DES FÊTES
DES MARTRES DE VEYRE

2 PARCOURS ROUTE
56 KMS, 850D+
86 KMS, 1550D+
FORMULE RALLYE 5€
CONCENTRATION 3€

3 PARCOURS VTT
20 KM, 180D+
34 KMS, 630D+
46 KMS, 1100D+
TARIFS 4,6,ET 8€

PLUS D'INFOS SUR
[HTTPS://VELOCMV.FR/](https://velocmv.fr/)

Les Martres-de-Veyre
naturellement écolo

CMV

FFVelo

Arverne durable

Réunion publique Le Photovoltaïque : c'est aussi pour vous !



MARDI 23 SEPTEMBRE à 20h à la Salle du Parc

Venez concrétiser des projets sur le territoire avec la nouvelle société coopérative locale *Centrales Villageoises Arverne Durable*. Nous parlerons aussi d'autoconsommation individuelle et collective et des arnaques au photovoltaïque.

Contact :

contact@arvernedurable.fr
06 95 93 13 96 ■



USMV Rugby

Une 1^{ère} historique pour l'USMV Rugby : l'École de Rugby Labellisée 2 étoiles !

C'est avec une immense fierté que l'USMV Rugby annonce l'obtention du label 2 étoiles pour son école de rugby, décerné par la Fédération Française de Rugby. Cette distinction, rare et exigeante, vient récompenser l'engagement sans faille du club, de ses éducateurs et de ses bénévoles au service de la formation des jeunes.

Ce niveau supérieur de labellisation -

une première dans l'histoire du club - marque une étape majeure dans la reconnaissance de la qualité de notre encadrement, de notre projet éducatif et sportif. Il s'accompagne d'un soutien matériel supplémentaire de la FFR.

Un grand bravo à tous ceux qui, par leur passion et leur implication, ont rendu cela possible. *L'USMV Rugby continue d'avancer, avec rigueur et ambition !* ■



Guide des associations 2025/2026

La commune compte près de 40 associations sportives, culturelles, artistiques... qui participent activement à dynamiser la vie locale.

Pour découvrir les associations, consultez le guide des associations martroises disponible sur notre site internet (rubrique Sports, Culture & Loisirs) ! ■



Centre intercommunal d'action sociale

Portage de repas à domicile

Le CIAS de Mond'Arverne propose un service de livraison de repas à domicile, pour tous les repas de la semaine, qui sont livrés au domicile des habitants par des agents sociaux chaque matin, avant midi.

Ce service de portage de repas peut être utilisé sur du long terme, mais également sur des durées plus courtes (par exemple sur une période d'immobilisation, sur une période de vacances des enfants d'une personne âgée...). Bref c'est un service qui s'adapte aux demandes.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le CIAS de Mond'Arverne : 04 73 69 24 28 ■



Tourisme

Devenez acteurs du développement touristique du territoire

Mond'Arverne Communauté souhaite relever le défi du tourisme avec ses habitants, en favorisant le développement d'un hébergement touristique responsable, diversifié et de qualité sur son territoire.

Vous avez le sens de l'accueil et souhaitez offrir un logement en location saisonnière ? Que vous soyez professionnel ou non, vous êtes soumis à un certain nombre d'obligations légales, administratives et fiscales, formulées, entre autres, dans le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) (Articles L.2333-33 et suivants, article R2333-50...) et dans le code du tourisme (Art L.324-1-1, Art L.324-3...).

Rappel des démarches obligatoires :

- la déclaration en mairie (avant le démarrage de l'activité) ;
- la déclaration au centre de formalité des entreprises (dans les 15 jours) ;

- la déclaration auprès de Clermont Auvergne Métropole pour la déclaration et le reversement de la taxe de séjour.

Obligations & autorisations nécessaires :

- proposer un logement décent répondant aux diverses normes en matière de sécurité ;
- sécurité incendie : détecteur de fumée normalisé ;
- informer son assureur de la mise en location ;
- s'assurer que le règlement de copropriété n'interdit pas l'exploitation d'un meublé touristique / d'une activité commerciale ;
- établir un contrat de location ;
- obtenir l'accord écrit de son bailleur avant de sous-louer son logement (interdit en logement HLM) ;
- effectuer ses déclarations administratives et fiscales.

Informations hébergements et taxe de séjour :

04 43 76 22 33 – tsmac@clermontmetropole.eu ■



Urbanisme

Enquête publique du PLUi



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Mond'Arverne Communauté entre dans sa phase finale.

Après avoir été arrêté en conseil communautaire le 24 avril dernier et soumis aux communes et aux Personnes Publiques Associées pour avis, le projet de PLUi sera mis à l'enquête publique du 6 octobre au 7 novembre 2025.

Durant cette période, il sera possible de consulter l'ensemble des pièces du futur PLUi, en format papier et/ou numérique, dans chacune des mairies du territoire ainsi qu'au siège de Mond'Arverne Communauté, et de laisser ses observations, suggestions et remarques dans les registres prévus à cet effet.

Des permanences de la commission d'enquête, au cours desquelles il sera possible de rencontrer les commissaires enquêteurs, seront assurées sur plusieurs communes.

Aux Martres-de-Veyre, 3 permanences sont prévues (en Mairie) :

- le mercredi 8 octobre de 16h à 19h ;
- le lundi 20 octobre de 14h à 17h ;
- le jeudi 30 octobre de 9h à 12h.

À l'issue de cette enquête, les commissaires enquêteurs remettront leur rapport qui permettra aux élus communautaires d'arbitrer sur les modifications à apporter au projet de PLUi, avant son approbation définitive en début d'année 2026.

Plus d'infos : www.mond-arverne.fr ■

SPORTS

Aéromodélisme Vallée de la Veyre

Président Philippe Zaluzec
06 24 42 10 83

Badminton

Président Florent Schmitt
06 78 65 73 98

Basket-Club Val de Veyre Orcet (BCVVO)

Présidents Jessica Carli et Bernard Pradier
06 77 46 70 15 / 06 65 37 74 73

Boule amicale (boules lyonnaises)

Président Dominique Audin
06 79 46 81 80

Country Spirit 63

Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

Cyclos et VTT (CMV)

Président Vincent Jammet
cycloscmv@gmail.com

Judo-Club (JCMV)

Présidente Jessica Rossi
06 42 57 12 78

Karaté Martres-de-Veyre

Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le Chantou (danse/théâtre/pilote)

Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (parapente, deltaplane, kite...)

Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

Tennis de table

Président Christian Monchalin
06 84 33 60 25

Tennis-Club Veyre-Les Martres

Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV Foot Club des supporters

Président Michaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV Foot

Présidente Paulette Blanchard
06 31 69 23 33

USMV Gymnastique

Présidente Nathalie Parpinelli
07 62 80 66 55

USMV Rugby

Co-présidents : Laurent Weismeschkirch et Olivier Chappon
07 69 44 24 72 / 06 81 26 52 71

Amicale du XV « rouge et noir »

Raphaël Baldo : 06 87 51 12 55

Vétérans USMV Foot

Président David Pereira
david.pereira1@orange.fr

LOISIRS

Amicale Laïque

Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

Autour de la photo

Président Sébastien Boissery
autourdelaphoto63@gmail.com

Chasse

Président Jean-Luc Perrier
06 62 35 99 20

Club'Ados (ex-SAJ)

Xavier Cristofini : 06 60 65 34 60
Batiste Lazzarini : 06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

Club Saint-Martial

Président Jean Lafougère
06 30 88 22 11

Junior Événements

Président Tom Berieux
juniorasso.mdv@gmail.com

Martre'Aquarelle

Présidente Maryse Dumas
06 78 65 87 02

CULTURE

A Mus'Mac

Contact Caroline Tournon
amusmag63@orange.fr

Comité culturel

Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

La Chorale

Choeurs z'en Choeur
Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

École de Musique Intercommunale

Présidente Catherine Montangerand
04 73 39 87 96

Jumelage Les Martres - Arcozelo (Portugal)

Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les Martres - Wynyard (Canada)

Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

Marre-toi et Partage

Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

Orchestre d'Harmonie (OHMV)

Président Nicolas Saunier
06 33 81 86 40

AUTRES

Les Martres en fête

Présidente Valérie Palma
07 50 88 57 93

ACPG-CATM

(Anciens combattants)
Président Jean-Claude Gerles
06 38 60 51 58

Amicale des donateurs de sang bénévoles

Président Gérard Gorsse
06 41 16 03 05
Secrétaire Jean Lanore
06 77 95 90 29

Amicale des sapeurs-pompiers

Président Alexis Vucinic
06 72 68 15 10 - amicalepom
pierduvaldeveyre@gmail.com

Bief de la Vauvre

Président Eric Cornet-Vernay
lebiefdelavaure@gmail.com

Bénévoles de Jolivet (EHPAD)

Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

Collectif tous solidaires

Président Denis Robert
06 83 85 69 14
telethon.cts.vmmv@gmail.com

Les eaux du bief

Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

LUERN (archéologie)

Présidente Mme Burillon
secrétaire.luern@gmail.com

Les Martres au vert

Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42
lesmartresauvert@gmail.com

Secours catholique

06 30 28 48 17

Association de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire

APEIMV : Président Mickaël Morin - apeimv@gmail.com
06 71 19 85 03

SOCIAL

MAISON DES SOLIDARITÉS DES MARTRES-DE-VEYRE

L'équipe en charge de cette aide de proximité est composée de professionnels de santé et du secteur social assurant une action quotidienne de prévention, d'accompagnement social et médico-social avec et auprès des familles en difficulté :

- assistants sociaux ;
- conseillers en économie sociale et familiale ;
- infirmières puéricultrices, médecin, sages-femmes ;
- secrétaires médico-sociales.

Responsable de la Maison des solidarités : Marie-Claire Jaillet

73, rue de la Garenne

63730 Les Martres-de-Veyre

L'accueil du public est assuré de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Prise de rendez-vous avec les assistantes sociales et renseignements : 04 73 39 65 60

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS vient en aide aux familles ou à des personnes en difficulté passagère, après examen des situations au cas par cas.

Renseignements sur ces aides auprès de la mairie : 04 73 39 90 75
social@lesmartresdeveyre.fr

EHPAD JOLIVET

Établissement d'hébergement communal pour personnes âgées dépendantes.

04 73 39 23 25

ehpad-jolivet-mdv@orange.fr

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Place des Anciens-Combattants-d'AFN
63730 Les Martres-de-Veyre

Cette structure est ouverte :

- aux jeunes de 18 à 25 ans, plus globalement aux demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.
- aux adultes, pour aider les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur insertion professionnelle.

Locaux de l'ancienne mairie (rez-de-chaussée). Sur RDV les lundis et mardis après-midi et les jeudis et vendredis matin : 04 73 84 42 76

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Permanence sur rendez-vous (www.ameli.fr) tous les mardis de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires).

Mairie, Place A. Quinsat (1^{er} étage)

MULTI-ACCUEIL

"LE PETIT PRINCE"

de Mond'Arverne Communauté

Accueil des enfants de moins de 4 ans.
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.

04 73 39 29 35

REPAS À DOMICILE

CIAS de Mond'Arverne Communauté

Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.

04 73 39 62 00

AIDE À DOMICILE

CIAS de Mond'Arverne Communauté

Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien : entretien de votre logement, préparation de vos repas, aide à la toilette, courses...

Pôle services à la population - 27 bd du Jeu de Paume 63270 Vic-le-Comte
04 73 69 24 28

TÉLÉ-ASSISTANCE

Service du Conseil départemental

Service réservé aux personnes de plus de 65 ans vivant seules : possibilité d'alerter une centrale d'écoute 24h/24 par une simple pression sur un bouton.

Formulaire préalable à remplir, disponible en mairie ou téléchargeable sur :
www.puydedome.com

SERVICES COMMUNAUX

ACCUEIL

04 73 39 90 75 - contact@lesmartresdeveyre.fr
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

COMMUNICATION

04 73 39 86 92
communication@lesmartresdeveyre.fr

COMPTABILITÉ

04 73 39 89 26
comptabilite@lesmartresdeveyre.fr

POLICE MUNICIPALE

04 73 39 32 38
police@lesmartresdeveyre.fr

URBANISME

04 73 39 32 39
service.urbanisme@lesmartresdeveyre.fr

SERVICES TECHNIQUES

04 73 39 86 84
responsable.technique@lesmartresdeveyre.fr

SCOLARITÉ/ JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Joëlle Barrier
04 73 39 94 54

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directrice : Marie De Bonneville
04 73 39 95 55

ALSH

Directrice ALSH : Alexandra Pabiot

04 73 39 96 91

direction.periscolaire@lesmartresdeveyre.fr

RESTAURANT SCOLAIRE/ALSH

Responsable : Pascal Enjolras

04 73 39 96 91

alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr

Facturation : Stéphanie Enjolras

04 73 39 32 37

periscolaire@lesmartresdeveyre.fr

COLLÈGE JEAN-ROSTAND

Principale : Sylvie Bonnemoy

04 73 39 93 66

TRANSPORTS SCOLAIRES

Gérés par le Conseil Régional

Auvergne-Rhône-Alpes

04 73 31 85 85

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LES 3-11 ANS (MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES)

Renseignements et inscriptions auprès de Mond'Arverne Communauté

06 27 45 11 54

www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/centres-de-loisirs/

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Siège administratif :

ZA le Pra de Serre 63960 Veyre-Monton

04 73 39 62 00 - contact@mond-arverne.fr

www.mond-arverne.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE « ALEXANDRE-VIALATTE »

Horaires d'ouverture :

- mardi : 16h-18h30
- mercredi : 10h-12h et 14h-18h
- vendredi : 16h-18h
- samedi : 9h30-12h et 14h-17h

04 73 39 28 17

mediatheque.lesmartres@mond-arverne.fr

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE - SBA

Zone de Layat II - 63200 Riom

04 73 64 74 44 - conseilusager@sba63.fr

www.sba63.fr

Spectacle mutualisé

Spectacle d'humour Veyre-Monton / Les Martres-de-Veyre : 150 kg à 2 !!!

Samedi 4 octobre

à 20h30 à la salle Harmonia de Veyre-Monton

150 kg à 2 !!! On vous en met un peu plus ?
Un spectacle de Vincent Roca & Wally



Deux drôles d'oiseaux se livrent sans retenue à une festive joute verbale, un combat à mots nus, phrases délicates et refrains sans cholestérol. Leur cahier des charges ? La légèreté !

Sur la balance, pas un gramme de gras, deux écritures aériennes, car, voyez-vous, ces deux-là ont de la plume ! Un émincé de traits d'esprit en apesanteur, avec pour seules armes une guitare aérienne et deux pupitres venus à pied. Deux poids... démesure !

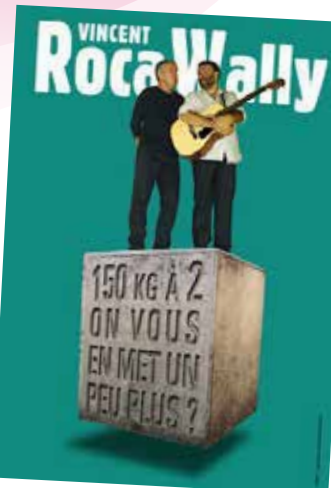
Infos et réservations :

Mairie de Veyre-Monton à partir du 22 septembre : 04 73 73 87 30.

Tout public.

Tarif : 5€

Gratuit pour les moins de 16 ans. ■



Le bal des marmots votre prochain rendez-vous de la programmation culturelle jeune public

LA SAISON DU P'TIT MARTROIS

Mercredi 22 octobre
à 16h à la Loco'Motive

par la Compagnie À tous vents



Le Bal des Marmots, c'est la fête, tout d'abord pour les enfants, mais aussi pour les grands. En effet, dans cette ambiance festive, le répertoire musical passe de chansons pour enfants à des tubes des années 1970/80 qui entraînent les petits et rappellent des souvenirs aux adultes... ! Le critère le plus important pour qu'une chanson soit intégrée dans le Bal des Marmots, c'est qu'elle incite à danser. Les chansons pour le jeune public sont de notre composition, arrangées pour l'occasion dans des rythmes Begin, Folk, Reggae, Rock, Swing... Chaque chanson raconte une histoire qui parle aux enfants qui les transporte dans le monde de la fête grâce à la joie de danser !

Tout public - Durée : 1h15

Tarif unique : 2€

Vente des billets à la Mairie à partir du lundi 13 octobre.

En partenariat avec l'APEIMV. ■



FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par la municipalité

& SARDINADE de l'Association de jumelage Arcozelo

La Loco'Motive, de 11h à 18h

Samedi 6 septembre

SORTIE "RECENSEMENT DES HAIES"

Organisée par Les Martres au Vert (cf page 13)

Dimanche 7 septembre

RÉUNION D'INFORMATIONS ALSH / RESTAURANT SCOLAIRE

Organisée par la municipalité, à destination des parents
Restaurant scolaire/ALSH à 18h30

Lundi 8 septembre

ATELIER NUMÉRIQUE : CYBERSÉCURITÉ

Organisé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Maison des Solidarités à 10h (cf page 7)

Mardi 9 septembre

PERMANENCES DES IMPÔTS

Organisée par le DDFIP63

Mairie des Martres-de-Veyre (1^{er} étage),
sur rendez-vous : www.impots.gouv.fr

Jeudis 11 septembre et 9 octobre

PERMANENCES JURIDIQUES

Organisée par le CIDFF63

Salle du Parc, de 9h30 à 12h

sur rendez-vous : 04 73 25 63 95 / 07 49 05 61 23

Jeudis 11 septembre et 9 octobre

RÉUNION DE RENTRÉE DE L'APEIMV

Organisée par l'APEIMV (cf page 19)

Vendredi 12 septembre

CONCERT DE RALPH HARTMANN

Organisé par le Comité culturel

La Loco'Motive à 20h30 (cf page 20)

Samedi 13 septembre

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de ville à 20h30

Jeudi 18 septembre

RANDO CYCLISTE "LA MARTROISE"

Organisée par les Cyclos des Martres-de-Veyre

Départs entre 7h30 et 9h30 à la Loco'Motive (cf page 23)

Dimanche 21 septembre

ATELIER NUMÉRIQUE : CAFÉ IA

Organisé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Maison des Solidarités à 10h (cf page 7)

Mardi 23 septembre

RÉUNION PUBLIQUE LE PHOTOVOLTAÏQUE

Organisée par l'association Arverne durable

20h à la salle du Parc (cf page 23)

Mardi 23 septembre

MARCHE POUR LE TÉLÉTHON

Organisé par le Collectif Tous Solidaires

Départ entre 8h et 14h à la Loco'Motive (cf page 21)

Dimanche 28 septembre

DON DU SANG

Collecte organisée par l'Amicale des Donneurs
de Sang de la région martroise à La Loco'Motive,
8h30-11h30 / 16h-19h30

Lundi 29 septembre

RÉUNION PUBLIQUE DE RÉVISION DU SCÔT

Organisée par Le Grand Clermont

18h30 à l'Espace des Chanvres de Saint-Maurice-ès-Allier

Lundi 29 septembre

REPAIR CAFÉ SPÉCIAL VÉLO

Organisé par Les Martres au Vert (cf page 13)

Samedi 4 octobre

SPECTACLE MUTUALISÉ

Organisé par la municipalité et celle de Veyre-Monton
Salle Harmonia de Veyre-Monton à 20h30 (cf page 27)

Samedi 4 octobre

JEU DÉCOUVERTE DE MONTON

Organisé par l'association Sites & Patrimoines,
en association avec le Collectif Tous Solidaires
Départ de la salle des Tilleuls à 14h (cf page 21)

Dimanche 5 octobre

VIDE-GRENIERS ET BOURSE AUX VÊTEMENTS

Organisés par l'Amicale Laïque des Martres-de-Veyre
La Loco'Motive (cf page 18)

Dimanche 5 octobre

PERMANENCES ENQUÊTE PUBLIQUE PLUI

Organisées par Mond'Arverne Communauté (cf page 24)

Mairie des Martres-de-Veyre (Salle du Conseil)

Mercredi 8, Lundi 20 et Jeudi 30 octobre

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Animations organisées par la municipalité & Les Martres au vert sur le thème de l'eau (cf page 7)

Du 10 au 17 octobre

LOTO

Organisé par l'OHMV

20h30 à la Loco'Motive (ouverture des portes à 19h)

Samedi 11 octobre

FÊTE DU SOL VIVANT

Organisée par Les Martres au Vert (cf page 13)

Du 11 au 26 octobre

RANDONNÉES VÉLO POUR LE TÉLÉTHON

Organisées par le Collectif Tous Solidaires (cf page 21)

Dès 7h30 au Complexe sportif de Veyre-Monton

Dimanche 12 octobre

PROJECTION "LA VIE LOCALE ET SES MUTATIONS AU XX^{ÈME} SIÈCLE DANS LE PUY-DE-DÔME"

Organisée par le Comité culturel

La Loco'Motive à 16h (cf page 20)

Dimanche 12 octobre

SPECTACLE JEUNE PUBLIC :

LE BAL DES MARMOTS

Organisé par la municipalité dans le cadre de la Saison du P'tit Martrois (cf page 27)

La Loco'Motive à 16h

Mercredi 22 octobre

APRÈS-MIDI PÉTANQUE POUR LE TÉLÉTHON

Organisée par la Pétanque Veyre-Montonnaise (cf page 21)

Rendez-vous à 14h au complexe sportif de Veyre-Monton

Samedi 25 octobre

BAL DE SAPEURS-POMPIERS

Organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers des Martres-de-Veyre

La Loco'Motive, à partir de 22h (cf page 15)

Samedi 25 octobre

MATINÉE CYCLISTE

POUR LE TÉLÉTHON

Concentration cycliste organisée par le CMV
Dès 8h à la Loco'Motive (cf page 21)

Dimanche 26 octobre



MARCHÉ DE
PRODUCTEURS LOCAUX

Place Alphonse-Quinsat

Tous les mardis
de 16h à 19h